

 <p>Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ----- Représentation de l'ADEME en Nouvelle-Calédonie ----- BP C5 – 98 844 NOUMEA Tél. (687) 24 35 18</p>	 <p>Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie ----- Service développement durable ----- BP M3 – 98849 NOUMEA CEDEX Tél. (687) 24 31 00</p>
---	---

## Appel à candidatures opération collective RSE

13 avril au 26 mai 2021

### Développer sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises

Comment repenser le modèle de son entreprise pour qu'elle soit davantage  
résiliente et adaptée à ce monde ?



Faire des  
économies



Motiver ses  
collaborateurs



Gagner de  
nouveaux marchés



Innover



Attirer des  
talents



Accéder à des  
financements

## I. CONTEXTE

La Chambre de commerce et d'industrie initie depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises dans le domaine du développement durable.

Un axe de la feuille de route 2020-2024, de la CCI, porte sur le développement d'une économie durable et vise à promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce dernier point est décliné en objectifs opérationnels :

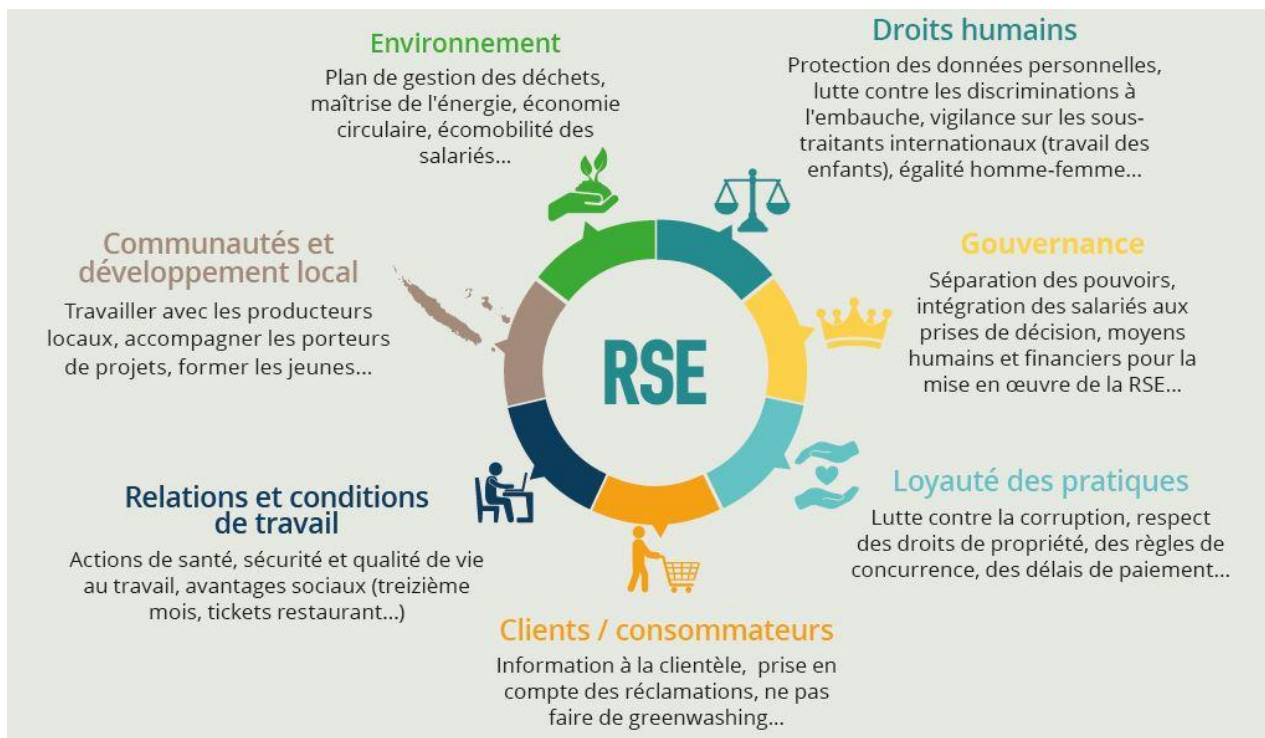
1. Sensibiliser et informer les entreprises calédoniennes
2. Promouvoir les partages d'expériences locaux
3. Accompagner les entreprises qui souhaitent s'engager

Pour répondre aux deux premiers objectifs, la CCI a réalisé :

- Un dossier RSE dans le CCI info du mois d'octobre : [consulter](#)
- Une fiche pratique RSE : [télécharger](#)
- Un atelier d'échange, regroupant 30 entreprises calédoniennes :
  - Information sur la RSE.
  - Témoignages d'entreprises Calédoniennes.
  - Echanges et réflexions en sous-groupes.

Afin de répondre au troisième objectif, la CCI et l'ADEME s'associent pour conduire une opération collective RSE.

Les 7 piliers de la RSE :



## II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

La CCI propose une opération collective d'accompagnement RSE à **10 entreprises Calédoniennes, toutes tailles et tous secteurs d'activités confondus**. Ce format permet de :

- Dynamiser un réseau d'entreprises.
- Mutualiser les retours d'expériences.
- Proposer des tarifs attractifs pour les entreprises.

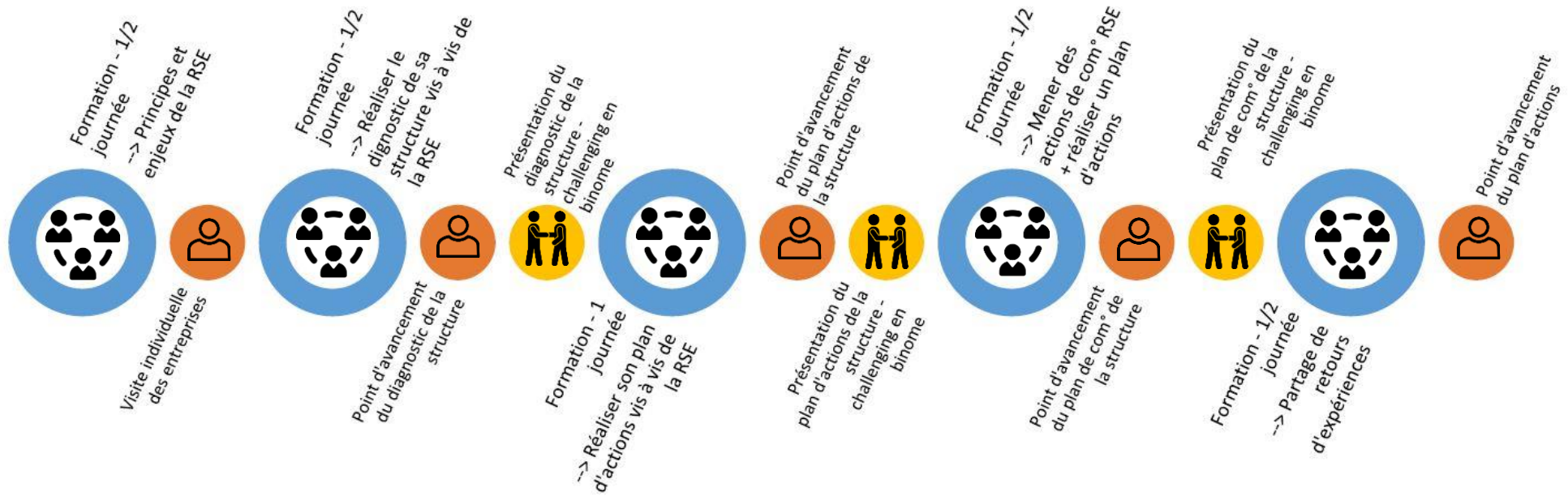
A l'issue de l'opération l'entreprise aura, à minima :




- Formé un pilote RSE.
- Initié une stratégie/politique RSE.
- Réalisé son diagnostic initial RSE.
- Listé ses parties prenantes prioritaires.
- Etabli un premier plan d'action et ses indicateurs de suivi.
- Des outils simples pour piloter sa démarche.

A l'issue de l'opération l'entreprise participante sera capable de :

- Réduire son impact environnemental.
- Augmenter le bien-être de ses salariés.
- Instaurer une démarche pérenne dans l'entreprise.
- Se mettre en conformité avec la réglementation et anticiper les futures contraintes.
- Mobiliser, sensibiliser et valoriser la démarche auprès de ses parties prenantes.

### III. DEROULE DE L'ACCOMPAGNEMENT



	Description	Objectifs	Formats & lieux
	Session de formation collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>- apporter de l'information sur la RSE</li> <li>- coconstruire des outils méthodologiques</li> <li>- mobiliser l'intelligence collective</li> <li>- favoriser la mise en réseau</li> </ul> <p>Voir la fiche pédagogique en annexe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 module de 1 journée</li> <li>• 4 modules en demi-journée</li> </ul> <p>CCI Nouméa</p>
	Séance d'accompagnement individuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faire le point sur l'avancée de l'entreprise</li> <li>- apporter conseils et réorientation éventuelle</li> <li>- feedback et renforcement positif</li> </ul>	<p>5 demi-journées</p> <p>Au sein de l'entreprise</p>
	Séance d'accompagnement en binôme d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- challenger les entreprises entre elles</li> <li>- enrichir les démarches individuelles</li> <li>- favoriser la mise en réseau et la solidarité</li> </ul>	<p>3 demi-journées</p> <p>Au sein des entreprises ou dans les locaux du consultant</p>

## IV. PLANNING PREVISIONNEL

	avr-21	mai-21	juin-21	juillet-21 mars -22	avr-22
Candidatures					
Réunion de lancement					
Formations & accompagnements individuels					
Réunion de clôture					X

## V. ENGAGEMENT DES ENTREPRISES CANDIDATES

Afin de faciliter le bon déroulé de l'opération, les entreprises participantes seront tenues :

- De mettre en place les moyens techniques et humains (notamment la désignation d'un Référent RSE) suffisants et nécessaires pour la bonne réalisation du diagnostic au sein de l'entreprise ;
- D'impliquer leur direction dans la démarche ;
- De participer aux formations, accompagnements individuels et challenging en binôme.

## VI. MODALITES FINANCIERES

Le coût de la prestation sera répercuté partiellement aux entreprises qui bénéficieront d'une subvention de l'ADEME. Ces subventions seront versées directement par la CCI au prestataire. Le solde sera à la charge de chacune des entreprises engagées, qui sera facturée directement par la CCI.

Le solde restant à la charge des entreprises est de 130 000 F TTC (hors frais de déplacement) + 75 000 F TTC pour la formation RSE (prise en charge possible par le FIAF ou la DFPC).

Pour tous renseignements complémentaires et faire acte de candidature du 12 avril au 26 mai 2021, contactez : [environnement@cci.nc](mailto:environnement@cci.nc)

## VII. ANNEXE



### RSE – Responsabilité Sociétale des Entreprises

PUBLIC MAI

Gérants, directeurs, responsables HSE, toute personnes impliquées pour piloter une démarche RSE au sein de l'entreprise.

#### PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes ayant une volonté réelle de transformation à l'intérieur de leur organisation. Des fortes capacités relationnelles, d'ouverture d'esprit et de remise en question sont nécessaires pour accomplir les missions qui vont suivre après la formation

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir les principes et les enjeux de la RSE
- Enumérer des exemples de mise en œuvre pour les 7 questions centrales
- Identifier des outils simples pour mettre en place une démarche RSE
- Citer les règles de communication
- Identifier les bonnes et « mauvaises » pratiques RSE au sein des entreprises
- Partager ses retours d'expérience
- S'inspirer des autres entreprises calédoniennes pour construire sa démarche RSE et favoriser l'émergence de bonnes pratiques.

#### CONTENU

##### Module 1 : 0.5 jr – Principes et enjeux de la RSE

Enoncer les principes fondateurs de la RSE  
Identifier les problématiques clé  
Connaître les normatives encadrant la RSE et leur spectre d'application

##### Module 2 : 0.5 jr – Diagnostic RSE

Elaborer un premier état des lieux

##### Module 3 : 1 jr – Plan d'actions et indicateurs RSE

Elaborer le plan d'action RSE  
Définir les indicateurs de suivi  
Prioriser les parties prenantes

##### Module 4 : 0.5 jr – Communication RSE

Réaliser un plan de communication : à qui s'adresser, sur quels sujets et comment.  
Mise en place des actions

##### Module 5 : 0.5 jr – Retours d'expérience

Apporter des conseils personnalisés en fonction des besoins de l'entreprise et de son état d'avancement.



#### Méthodes et outils pédagogiques :

- Formation active
- Ateliers d'intelligence collective, partage d'expériences, expérimentation/prototypage, étude des cas en NC et dans le monde

**Livrables :** attestation de formation ; supports de cours et outils en version numérique.

#### Méthodes d'évaluation :

- Accompagnement personnalisé en individuel et par binômes d'entreprises
- Evaluation à froid

LIEU	INTERVENANT	DUREE	COUT TTC	CODE	CALENDRIER
NOUMEA	RESTART	21H	75 000 F		